

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00366

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 2024 - RÉPARTITION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 73

Nombre de pouvoirs : 32

Nombre de voix : 105

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Laurence RICCIARDI,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240626-D2024003660

Date de mise en ligne : 11 juillet 2024

M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,
M. Vincent BONY donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Abdelouahb BAKLI,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Thierry NITCHEU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Lionel BOUCHER,
M. Laurent CHAPUIS, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,
M. Jordan DA SILVA, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND, Mme Evelyne ORIOL,
M. Marc PETIT, M. Jacques PHROMMALA, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 JUIN 2024

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2024 - REPARTITION

Aux termes de l'article L.5211-28-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Saint-Etienne Métropole a institué une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Cette dotation constitue un mécanisme de la solidarité financière au profit des communes mise en œuvre dans le cadre du pacte financier et fiscal métropolitain 2021-2026.

Par délibération du 2 décembre 2021 du Conseil Métropolitain, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Saint-Etienne Métropole a été fixé à 15 230 003 € à partir de l'année 2021 et sa répartition établie sur la base des critères suivants :

- l'insuffisance du potentiel fiscal par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (30 %) ;
- l'écart du revenu par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (5 %) ;
- le solde en fonction des dépenses de fonctionnement de la strate communale et en fonction de la population de la commune.

La mise en œuvre de cette répartition est présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire 2024 entre les communes de Saint-Etienne Métropole présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.**

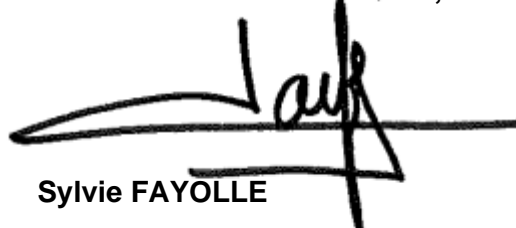
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE

REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2024

COMMUNES	DOTATION DE SOLIDARITE
ABOËN	15 108,00
ANDREZIEUX BOUTHEON	334 761,00
CALOIRE	9 196,00
CELLIEU	54 939,00
CHAGNON	17 803,00
CHAMBOEUF	47 271,00
CHAMBON FEUGEROLLES (LE)	474 395,00
CHATEAUNEUF	38 823,00
DARGOIRE	15 475,00
DOIZIEUX	26 209,00
ETRAT (L)	74 563,00
FARNAY	44 559,00
FIRMINY	649 148,00
FONTANES	23 196,00
FOUILLOUSE (LA)	135 414,00
FRAISSES	126 570,00
GIMOND (LA)	9 106,00
GRAND CROIX (LA)	187 470,00
HORME (L')	149 878,00
LORETTE	150 161,00
MARCENOD	24 406,00
PAVEZIN	12 064,00
RICAMARIE (LA)	274 926,00
RIVE DE GIER	608 079,00
ROCHE LA MOLIERE	386 317,00
ROZIER CÔTE D'AUREC	19 399,00
SAINT BONNET LES OULES	44 746,00
SAINT CHAMOND	1 499 159,00
SAINT CHRISTO EN JAREZ	61 709,00
SAINTE CROIX EN JAREZ	16 426,00
SAINT ETIENNE	6 795 239,00
SAINT GALMIER	181 831,00

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
SAINT GENEST LERPT	226 772,00
GENILAC	142 158,00
SAINT HEAND	123 026,00
SAINT JEAN BONNEFONDS	240 086,00
SAINT JOSEPH	56 726,00
SAINT MARTIN LA PLAINE	127 244,00
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	61 684,00
SAINT NIZIER DE FORNAS	23 565,00
SAINT PAUL EN CORNILLON	42 996,00
SAINT PAUL EN JAREZ	173 530,00
SAINT PRIEST EN JAREZ	199 052,00
SAINT ROMAIN EN JAREZ	40 755,00
SORBIERS	287 011,00
TALAUDIERE (LA)	224 532,00
TARTARAS	28 313,00
TERRASSE SUR DORLAY (LA)	27 682,00
TOUR EN JAREZ (LA)	43 288,00
UNIEUX	317 026,00
VALFLEURY	24 369,00
VALLA EN GIER (LA)	34 947,00
VILLARS	276 895,00
TOTAL	15 230 003